

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Titre : Décevante réponse du cabinet de la ministre Vien



Trois-Rivières, le 3 novembre 2010 : Dans le cadre de la campagne « Vien nous aider! », une délégation de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) a rencontré, en fin d'avant-midi, une représentante de la députée de Trois-Rivières, madame Danielle St-Amand.

Plus tôt en matinée, une manifestation pacifique et colorée, réunissant plus de 250 personnes provenant des groupes communautaires des MRC de Des Chenaux, de Maskinongé et de Trois-Rivières, s'était déroulée au centre-ville de Trois-Rivières.

À la sortie de la rencontre avec le personnel de madame St-Amand, la TROC-CQM est extrêmement déçue et insatisfaite. Le personnel et la députée de Trois-Rivières, informé des demandes de la TROC - CQM la semaine dernière, ont communiqué avec le cabinet de la ministre Dominique Vien. La délégation de la TROC - CQM attendait le résultat des démarches de la députée de Trois-Rivières. La proposition de la TROC a bien été transmise à la ministre mais elle a été rejetée froidement et bêtement.

La ministre Vien a répondu qu'elle n'avait pas à traiter avec une instance régionale. La TROC répond que le programme de soutien du communautaire a été régionalisé depuis 1994. La ministre a répondu que des rencontres et des travaux au plan provincial allaient répondre aux demandes des 219 organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie. La TROC répond que les actuels travaux provinciaux ne donnent aucun résultat depuis plus de deux ans.

Rappelons que la TROC-CQM propose à la ministre de convenir d'une entente tripartite liant l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table régionale et la ministre elle-même. L'entente régionale porterait sur une amélioration de l'intervention communautaire auprès de la



population, une consolidation du financement versé aux organismes communautaires et des travaux pour mesurer l'impact de l'action communautaire notamment sur les services publics.

Les organismes communautaires n'acceptent plus que leurs actions soient banalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour l'instant, cette politique de « banalisation » est maintenue par la ministre déléguée aux Services sociaux. En conséquence, la campagne « Vien nous aider! » va se poursuivre et elle est plus pertinente que jamais.

- 30 -

Source : Renaud Beaudry, 819-371-5957 au bureau, renaudb.troc@bellnet.ca